**COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**LUNDI 22 JANVIER 2024**

**Etaient présents :**

 Annie MOREL, Denis DVORSAK, Maryse PEINOIT, Émilie THOMAS, Marie-Laure PARE, Dominique LEGAY, Berteline GOUIN, Jean-Jacques Noël, Philippe PERRIN, membres du CA

Mmes SCARPELLINI, RENO et M RIBICKI, mandataires

M ZIMMER, représentant le CME.

M DI GUISEPPE, représentant l’USEP

M HURARD Président de l’Autonome de Solidarité

**En visio : Olivier HUET, le directeur général de l’OCCE et la vice-présidente, Nadine Boyals.**

**ETAIENT INVITEES**: Jeanne CECCARELLI et Axelle ROUFF

Monsieur LIBAUD, commissaire aux comptes

**Etaient excusés:**

Bettina VALENCIA, Jean-Philippe MARULIER, Myriam HIRTZMANN, Dominique TARNAUD

**ETAIENT ABSENTS :**

Laurent SCHAEFFER, Audrey Bertrand

**Accueil des Mandataires, désignation des assesseurs**

La présidente de l’AD, Annie Morel, ouvre la séance en remerciant les membres présents ainsi que les représentants des partenaires ou associations amies.

Sont excusées :

Mme Françoise HUSER

Les IEN de Metz St Vincent, Mme Batiot, de Rombas Mme Béconcini, de Boulay, Mme Deubel de St Avold Est Mme Milot

Mme Mariotti, directrice du Site INSPE Montigny les Metz.

Mme STEMART, Adjointe aux Affaires Scolaires pour la ville de Metz

M Weiten , Président du Conseil Départemental

Mr le Directeur académique qui a reçu toutes les informations lors de l’audience de la semaine précédente.

Les deux assesseurs nommés, Mmes Scarpellini et Reno informent que le quorum est atteint (9334 voix). L’Assemblée Générale peut avoir lieu.

**Adoption du compte-rendu de l’Assemblée Générale du 23 janvier 2023**

Le compte –rendu est adopté à l’unanimité.

**Rapport moral :**

La présidente reprend tout d’abord les mots du Président National Alain Barrault: Un Conseil d’administration National debout et volontaire mais des difficultés structurelles en raison de multiples facteurs : dépendance au maintien des subventions publiques, diversité des emplois, des statuts et des lieux. Le projet d’activité national est construit autour d’une volonté d’évaluer l’efficience de notre fonctionnement et la mise en œuvre efficace de nos actions, tout en répondant aux attentes liées à notre Contrat Pluriannuel d’Objectifs. L’OCCE, est à l’aube de son centenaire et le terme coopération a peut-être, aujourd’hui encore, plus de sens et d’importance qu’il n’en a jamais eus. » **Au niveau départemental, L’évaluation a commencé sur** certains des outils et le fonctionnement du CA. Elle en profite pour remercier Jeanne Cecarelli, qui, booste aussi pour réfléchir et avancer sur les questions d’éthique et le pourquoi nous sommes là. Elle remercie aussi Axelle Rouff, secrétaire comptable qui a pris ses fonctions dans des conditions qui n’étaient pas faciles.

Sans vouloir noircir le tableau, elle nous fait part de certaines interrogations : gestions de coopérative, où les soucis étaient clairement de l’ordre de la malhonnêteté, difficultés croissantes pour récupérer à temps les CRF, obligation de menacer de fermer les comptes si rien n’est mis à jour à temps. Quelle énergie nous faut-il, à nous, pour comprendre, soutenir et aider, avec le sourire et bienveillance!

***L’optimisme étant affaire de volonté, comme disait Alain, elle nous fait part des aspects positifs pour les*** 651 coopératives adhérentes, réactives, encourageantes et solidaires. La vitalité de l’Occe 57 est bien réelle.

Ainsi, les états d’âme sont à mettre de côté pour continuer à promouvoir, ce qui rassemble : donner aux écoles de Moselle l’envie de partager, de défendre des idées, de promouvoir le respect, la citoyenneté, la laïcité et donner l’envie de nous rejoindre pour continuer tous ensemble à œuvrer pour cette belle institution qu’est l’OCCE.

Elle emprunte les derniers mots à Pierre Dac qui disait : « J’ai beaucoup mieux à faire que de m’inquiéter de l’avenir, j’ai à le préparer. »

**Rapport d’activités :**

Jeanne CECCARELLI présente le rapport d’activités de l’année 2022-2023.

Elle rappelle notamment les 3 missions de l’OCCE :

* Animations de projets
* Gestion des coopératives
* Formation des enseignants

3 axes prioritaires ont été développés

* Accompagnement des écoles
* Suivi pédagogique
* Travail en réseau

**Présentation d’activités pédagogiques :**

Accompagnement annuel de l’aire terrestre éducative de l’école la Canopée de Guénange

**Rapport financier :**

Mr Perrin, trésorier, présente le rapport financier.

Les fonds propres s’élèvent à 32538,53€.

Sur 667 coopératives, il manque 5 CRF.

**Rapport du commissaire aux comptes**

Le commissaire aux comptes n’a pas relevé d’anomalies et nous fait part de son rapport.

Comme chaque année, il précise qu’il ne peut vérifier toutes les comptes des écoles et qu’il se doit d’émettre des réserves.

**Vote du rapport financier**

Les comptes annuels et le rapport financier sont votés à l’unanimité.

**Affectation du résultat et vote**

Le trésorier propose d’affecter le résultat du siège (1819, 26 €) au fonds associatif et le résultat du combiné en report à nouveau.

L’affectation du résultat est votée à l’unanimité.

**Présentation d’activités pédagogiques :** l’année 2022 2023 une photo par mois

**Projet d’activités et vote**

Les propositions de projets sont acceptées par vote à l’unanimité.

**Budget prévisionnel et vote**

Un excédent de 1174,58€ est prévu.

La proposition de budget prévisionnel est adoptée.

**Montant de la cotisation 2023-2024**

 La cotisation de la fédération risque d’augmenter de 0.06€.

Pour compenser cet écart, il a est proposé de modifier la répartition de la mutualisation des intérêts du compte OBNL en faisant 50/50 entre les coopératives scolaires et le siège et une augmentation de 0.05€ (la cotisation passant de 2.10 à 2.15€)

Cette proposition est adoptée à l’unanimité.

**Election au Conseil d’Administration départemental :**

5 postes pour 3 ans sont à pourvoir.

Karine Reno est élue.

Sont réélus : Annie Morel, Myriam Hirtzmann, Jean Jacques Noël et Marie Laure Paré.

La secrétaire de séance La Présidente

Berteline GOUIN Annie MOREL